

Origine

Créée à Lille en 1972 à l'initiative des Lions Clubs, elle a pour vocation de faire enregistrer des livres et revues par des Donneurs de Voix bénévoles.

Ces ouvrages sonores sont prêtés **gracieusement** à des personnes empêchées de lire du fait d'un handicap **médicalement attesté**.

L'Association

Reconnue d'Utilité Publique en 1977, notre association Loi 1901 a, depuis 45 ans, développé et décentralisé son action en créant **115 Bibliothèques Sonores** sur tout le territoire français. Plus de **4.500 bénévoles** concourent à la bonne marche de l'ensemble.

Ressources

Les Bibliothèques Sonores peuvent fonctionner grâce :

- **Aux subventions des collectivités locales** : Conseils départementaux et régionaux, Municipalités, etc ...
 - **Aux cotisations de leurs bénévoles**,
 - **Aux dons et legs notariés**,
 - **Aux dons de leurs bienfaiteurs** : Sociétés, Banques, Lions Clubs, Clubs services, Fondations ou particuliers.
 - **Aux dons spontanés des audiolecteurs** souhaitant participer à la bonne gestion de leur Bibliothèque sonore.
- Ces dons font l'objet d'un dégrèvement fiscal de 66%

Charges

Les charges de fonctionnement prennent en compte :

- Les équipements informatiques,
- Les matériels d'enregistrement et d'écoute,
- Les achats de CD et autres supports numériques,
- Les frais de gestion : locaux, téléphone, internet, fluides

Notre Bibliothèque Sonore

HISTORIQUE BS de Lille

C'est en constatant qu'avec l'âge, ses patients avaient de plus en plus de difficultés pour lire, que Charles Wannebroucq, ophtalmologiste à Lille, eu l'idée de la première Bibliothèque Sonore. Nous étions en 1972 et les cassettes audio venaient de faire leur apparition. Les premiers donneurs de voix pouvaient commencer à enregistrer des livres et des revues. Ensuite les cassettes étaient prêtées aux déficients visuels. Avec l'aide de bénévoles une puissante organisation était mise en place et en quelques années plusieurs centaines d'audio livres faisaient la joie de centaines d'audio lecteurs. Depuis d'autres supports : CD, clé USB ou carte SD ont remplacé les cassettes.

NOS ACTIONS

Un catalogue de plus de 3.800 ouvrages est à la disposition de nos audio lecteurs. Nos bénévoles assurent du lundi au jeudi le travail administratif, envois et retours des enregistrements pris en charge par la franchise postale.

Nos donneurs de voix se mobilisent pour assurer l'enregistrement d'une dizaine de revues périodiques, d'ouvrages divers destinés aux adultes et enfants et de livres scolaires.

Vous pouvez aussi rencontrer nos bénévoles lors de différents salons dans la métropole (ex. salon du livre de Bondues, d'Annœullin...) et les salons tournés vers les handicapés (ex. Autonomic).

Nous répondons à des appels à projet. Avec la Fondation d'Entreprise Caisse d'Epargne Nord France Europe, en 2016 nous avons participé au projet « L'intergénérationnel contre la précarité » avec les « Voix de la culture ». En 2017 nous participons au projet « Des voix pour faciliter l'accès à la formation professionnelle et à la recherche d'emploi des jeunes en situation de handicap. »